

## NOTE DE PRESSE

### Ensemble, pour une gestion coordonnée des eaux partagées

**Le 18 juin, une rencontre transfrontalière a eu lieu entre des acteurs de la Communauté Pays Basque, du Guipuzkoa et de la Navarre, pour la passation de présidence du Comité de suivi de la Charte de gestion des eaux partagées (Bidassoa, Urumea, Oria, Nive et Nivelle). La présidence sera assurée par la Communauté Pays Basque dès 2019.**

Le 18 juin, des représentants de la Diputación Foral de Gipuzkoa, du Gouvernement de Navarre, de la Communauté Pays Basque et de l'Agence basque de l'Eau se sont réunis à Irun dans le cadre du suivi de la Charte de gestion des eaux partagées, dont le projet transfrontalier H2Ogurea fait partie.

A l'occasion de cette rencontre, la Diputación Foral de Gipuzkoa a transmis à la Communauté Pays Basque la présidence du Comité de suivi de la Charte, un engagement pris en 2014 pour favoriser la coopération entre les administrations compétentes dans la gestion de l'eau pour un usage durable, équitable et coordonnée de ces rivières partagées.

Ensemble, ces acteurs ont également confirmé leur engagement pour une gestion conjointe de leurs bassins transfrontaliers (à savoir la Bidassoa, l'Urumea, l'Oria, la Nive et la Nivelle).

José Ignacio Asensio, Député à l'environnement et aux ouvrages hydrauliques de la Diputación Foral de Gipuzkoa, a présidé cette rencontre à laquelle ont participé des représentants des organismes signataires de la Charte. Selon lui : « la gestion conjointe d'un bien aussi précieux que l'eau sera une nécessité pour pouvoir faire face aux défis à relever dans un contexte de changement climatique annoncé par les scientifiques ». De son côté, Kotte Ecenarro, 1<sup>er</sup> vice-président de la Communauté Pays Basque, a déclaré : « 2019 sera une année cruciale. Il faudra mener à bien le projet H2Ogurea né de la Charte de gestion des eaux partagées et définir un nouveau plan d'actions pour poursuivre la dynamique transfrontalière commune ». Jusqu'à présent, grâce à cet accord, des actions conjointes ont été mise en œuvre telles que :

- la sécurisation mutuelle de l'alimentation en eau potable dans le secteur de Dantxaria (Ainhoa/Urdaiz),
- la lutte contre les espèces invasives aquatiques (flore et faune)
- la réalisation d'étude pour la prévention et la gestion des inondations sur la basse Bidassoa.

De manière plus large, la Charte de gestion des eaux partagées établit une coopération dans divers domaines : qualité des eaux et des milieux aquatiques, aspects sanitaires avec l'alimentation en eau potable et les eaux de baignade, ou sécuritaires avec les risques d'inondation et utilisation efficace de la ressource... Toutes ces actions transfrontalières font l'objet d'un financement de la part de fonds européens. Ainsi, le projet H2Ogurea a été approuvé par la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), l'autorité de gestion du POCTEFA (Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière Espagne France Andorre) en 2016 pour une subvention à hauteur de 65 %.

Prochainement, les signataires de la Charte prévoient d'associer d'autres organismes compétents et de concevoir un projet pour la construction d'une nouvelle station de mesure dans la partie internationale de la Bidassoa. Il posera les bases d'une candidature commune dans le cadre d'un financement européen.

La rencontre s'est terminée avec des présentations d'initiatives conjointes autour de l'eau tel que les projets LIFE LEMA ou le GIS Littoral Basque porté par la Communauté Pays Basque.

Contact presse :

Direction de la communication de la  
Communauté d'Agglomération Pays Basque /  
Euskal Hirigune Elkargoko komunikazio zuzendaritza 05 59 44 74 58